

Envoyé en préfecture le 13/07/2021

Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20210710-2021\_06\_07-DE



(Finistère)

Landéda, le 2 juillet 2021

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2021**

**RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE JOSEPH SIGNOR**

**RAPPORT N°07/06/2021**

Le matériel informatique de l'école publique Joseph Signor étant vieillissant, la commune de Landéda souhaite renouveler son parc informatique.

Cette modernisation passe par l'achat de nouveaux équipements informatiques mais également par la refonte du réseau téléphonique et informatique de l'école publique, ainsi que l'acquisition d'une solution de suite de vie scolaire.

Le montant de l'opération est estimé à 24 708,77 € TTC.

	<b>AAP pour un socle numérique dans les écoles élémentaires</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Total</b>
<b>Montant</b>	9 881,60 €	14 827,17+ €	24 708,77 €
<b>%</b>	40%	60%	100%

Je propose aujourd'hui au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- D'adopter l'opération de renouvellement du parc informatique de l'école Joseph Signor.
- D'autoriser Mme Le Maire à solliciter toutes les aides financières dans ce projet et à signer tous les actes y afférents.



**Nombre de membres**

en exercice	= 27
Présents	= 19
Votants	= 27

**Délibération du conseil municipal  
N°07/06/2021  
Réunion du 10 juillet 2021**

**RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE JOSEPH SIGNOR**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la salle Tariec en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la commune,

Étaient présents : Christine CHEVALIER, David KERLAN, Laurent LE GOFF, Nolwenn DAUPHIN, Alexandre TREGUER, Céline PRONOST, Daniel GODEC, Isabelle POUILLAIN, Philippe COAT, Muriel COLLOMBAT, Hervé LOUARN, Catherine COUSTANCE, Bernard THEPAUT, Jean-Pierre GAILLARD, Jean-Luc LE ROUX, Erwan DENEZ, Sylvaine COANT, Martine KERFOURN, Christophe ARZUR

Absents :

Anne POULNOT-MADEC donne procuration à Christine CHEVALIER

Jean-Luc CATTIN donne procuration à Isabelle POUILLAIN

Danielle FAVE donne procuration à Céline PRONOST

Marie-Laure LOUBOUTIN donne procuration à Laurent LE GOFF

Laurent QUEZEDE donne procuration à David KERLAN

Camille SORDET donne procuration à Philippe COAT

Marine VAUTIER donne procuration à Nolwenn DAUPHIN

Pascale BIHANNIC donne procuration à Christophe ARZUR

Monsieur Hervé LOUARN a été élu(e) secrétaire de séance.

**Le conseil municipal,**

**Après en avoir délibéré, par 27 voix Pour,**

**David KERLAN, rapporteur(e), entendu(e),**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Mme le Maire,

DÉLIBÈRE

**ARTICLE 1** : Le Conseil Municipal adopte l'opération de renouvellement du parc informatique de l'école Joseph Signor.

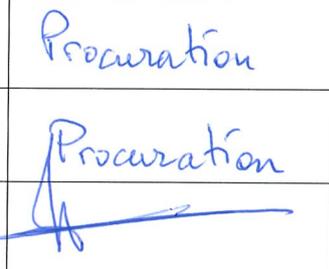
**ARTICLE 2** : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter toutes les aides financières dans ce projet et à signer tous les actes y afférents.

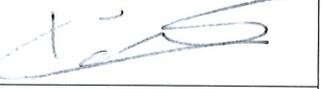
Envoyé en préfecture le 13/07/2021

Reçu en préfecture le 13/07/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20210710-2021\_06\_07-DE

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
POULNOT - MADEC Anne	Procurat <sup>on</sup>
LE GOFF Laurent	
DAUPHIN Nolwenn	
CATTIN Jean-Luc	Procurat <sup>on</sup>
FAVÉ Danielle	Procurat <sup>on</sup>
TRÉGUER Alexandre	
SIMIER Céline	
GODEC Daniel	
POULLAIN Isabelle	
COAT Philippe	
COLLOMBAT Muriel	
LOUARN Hervé	

COUSTANCE Catherine	
THÉPAUT Bernard	
LOUBOUTIN Marie-Laure	Procurat <sup>on</sup>
QUÉZÉDÉ Laurent	Procurat <sup>on</sup>
SORDET Camille	Procurat <sup>on</sup>
GAILLARD Jean-Pierre	
VAUTIER Marine	Procurat <sup>on</sup>
LE ROUX Jean-Luc	
<del>LE ROUX</del> Yves	
COANT Sylvaine	
KERFOURN Martine	
ARZUR Christophe	
BIHANNIC Pascale	Procurat <sup>on</sup>
<del>DENEZ</del> Erwan	

*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*